

Réf: Dossier N° 075097

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CRISTAL IVOIRE CONCIERGERIE »

Siège social Abidjan, Koumassi, CITE HOUPHOUET BOIGNY, Lot 2056, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 26/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRISTAL IVOIRE CONCIERGERIE »

Objet : ACTIVITÉS TOURISTIQUE(hébergement en résidence meublées,restauration)

ACTIVITÉ SOCIOCULTURELLES (production et promotion de spectacles évènementiels)

PME ET DIVERS SERVICES (location bâches,pressing) ..
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, CITE HOUPHOUET BOIGNY, Lot 2056, Ilot 42

Dirigeant(s) : M REGNIMA OUANDE ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-01502 du 02/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08568/GTCA/RC/2022 du 02/03/2022

